

RAPPORT D'ÉPREUVES

■ ÉLÉMENT STATISTIQUES

- **1145 copies** ont été corrigées ;
- Moyenne de l'épreuve : **10,94 sur 20** ;
- Écart-type : **4,3** ;
- **67 %** des copies ont obtenu une **note ≥ 10** soit **768 copies** ;
- **20 %** des copies ont obtenu une **note ≥ 15** soit **229 copies** ;
- **2 %** ont obtenu une note de **20 sur 20** soit **23 copies**.

■ LE TRAITEMENT DU SUJET PAR LES CANDIDATS

SUR LE FOND

Pour cette quatrième session et conformément aux objectifs généraux de l'enseignement de Management et sciences de gestion, le sujet proposé vise la mise en œuvre de la part des candidats d'une démarche de gestion ayant pour objectif de se référer à une décision managériale bien identifiée, dans un contexte organisationnel explicité issu du secteur marchand. Ceci permet de mettre en relation les concepts managériaux et les techniques de gestion dans le traitement de questions opérationnelles. Les contextes stratégiques présentés permettent de mettre en évidence les facteurs de contingence qui agissent sur la définition d'une stratégie et sa mise en œuvre. Les aspects opérationnels sont ainsi étudiés dans le cadre d'une problématique de gestion et non pas ex nihilo. Par ailleurs, l'apport d'un texte théorique issu d'un auteur de référence en management et sciences de gestion (cette année, J. B. Barney) favorise l'approfondissement d'une argumentation lors de l'étude de contextes d'entreprises.

Sur cette base renouvelée, le jury a constaté que de nombreux candidats ont traité l'intégralité du sujet dans le temps imparti par l'épreuve (2 h). Pour ceux-ci, le jury a observé une capacité à gérer le temps, à maîtriser des outils techniques notamment ceux calculatoires et à apporter

une plus-value à leur réflexion par des apports de connaissances théoriques et pratiques personnels.

Néanmoins, il apparaît que pour d'autres candidats les efforts ne sont pas suffisants, notamment :

- en ne proposant pas une argumentation étayée (beaucoup de paraphrases et peu d'apports notionnels véritables) ;
- en ne structurant pas leurs réponses.

Le jury constate une grande disparité dans les productions :

- Pour les copies faibles, il est apparu que les candidats avaient de réelles difficultés à organiser et structurer leurs idées. Ce constat traduit souvent un manque de connaissances des champs conceptuels essentiels (mercatique opérationnelle, risques d'exploitation...) et d'une problématisation insuffisamment approfondie. Par ailleurs, la gestion du temps pouvait apparaître comme une variable non maîtrisée. Il arrive ainsi que la première question soit très, voire trop, bien traitée ce qui impacte négativement les réponses fournies aux questions suivantes, en particulier celles de la partie 2 qui sont survolées. Au bout du compte, beaucoup de copies ne traitent pas correctement une des deux parties.
- Il est à noter que 23 copies ont été valorisées par un 20 / 20 (2 % des effectifs) témoignant pour ces candidats d'une véritable analyse critique et mobilisant de manière pertinente des connaissances acquises durant l'ensemble du cycle de formation et des capacités utiles à la formulation de réponses structurées.

Sur la base de l'historique des résultats, il apparaît que les candidats appréhendent mieux l'épreuve de management et sciences de gestion. Le jury souhaite souligner qu'elle reste néanmoins une épreuve à part entière qui valorise les productions mettant en exergue un contenu disciplinaire solide et des démarches analytiques pertinentes. Elle nécessite pour cela une préparation rigoureuse tant en termes de gestion du temps qu'en termes de mobilisation de connaissances et de capacités méthodologiques et rédactionnelles.

CONCERNANT LA PARTIE RELATIVE À L'ANALYSE DU CAS

Le contexte professionnel de cette année portait sur l'entreprise **Naïo technologies**, start-up implantée dans la région toulousaine. Son activité consiste en la conception et la réalisation de robots afin d'assister les producteurs (horticulteurs, viticulteurs, maraîchers et pépiniéristes), en particulier de l'agriculture biologique, dans leurs tâches quotidiennes de désherbage, de binage et de récolte.

Le sujet présentait :

- Un contexte permettant d'identifier les caractéristiques de l'entreprise et de son marché ;
- Une partie questionnement subdivisée en 2 sous-parties : l'une concernant l'analyse du cas et l'autre relative à des commentaires portant sur le contexte de l'entreprise Naïo Technologies et sur un cadre général ;
- Des annexes regroupant les différentes informations utiles à l'étude.

De manière plus précise pour :

La question 1 :

De nombreux candidats se sont contentés de citer les ressources sans expliquer pourquoi elles permettaient de construire un avantage concurrentiel durable. Le jury a regretté cette approche exclusivement descriptive qui a occulté le lien entre les ressources et l'avantage concurrentiel.

À l'inverse, les bonnes copies ont su mobiliser judicieusement l'annexe théorique et ont démontré le lien entre les ressources de Naïo technologies et l'existence d'un avantage concurrentiel.

La question 2 :

Les calculs ne sont pas parfaitement maîtrisés. Beaucoup de candidats n'ont pas calculé le CA ou le confondent avec la marge commerciale. Par ailleurs, les analyses sont trop succinctes ou insuffisamment argumentées.

L'analyse des chiffres et leur lien avec les caractéristiques d'une start-up sont souvent incomplets malgré les pistes suggérées dans l'annexe 1.

La question 3 :

Les bonnes copies sont celles qui ont cherché à analyser les éléments du contexte professionnel à l'aide du concept de plan de marchéage (thème 4) et les notions induites vus en cours (différents aspects dans la politique produit, avec la présence de services complémentaires, notion de largeur de la gamme de produits, éléments déterminant la fixation du prix et monopole, etc.).

Cette question reste néanmoins celle qui a été la moins bien traitée par les candidats car bien que le mix ait été présenté, il a été très rarement analysé (dans ses dimensions et dans sa cohérence globale).

■ **CONCERNANT LA PARTIE RELATIVE AUX COMMENTAIRES**

Il doit être rappelé aux candidats qu'il ne suffit pas de déclarer qu'une affirmation est vraie ou fausse. Dans les deux cas, a fortiori quand l'affirmation n'est que partiellement vraie ou fausse, il est absolument nécessaire de **justifier** la réponse (en définissant les notions, en expliquant les mécanismes à l'œuvre...). De même, recopier dans le contexte ou les annexes la phrase dont l'interprétation pourrait permettre de répondre de manière pertinente, ne constitue en rien une réponse adaptée. La mise en œuvre d'une réflexion étayée d'appuis théoriques est valorisée.

Le jury a regretté que dans de nombreuses copies les réponses proposées soient peu élaborées et que celles-ci restent très superficielles. De nombreux candidats ont répondu en quelques lignes aux affirmations et n'ont apporté souvent que des justifications simplistes.

De fait, le travail de préparation à cette épreuve doit s'orienter dans deux directions : asseoir ses compétences méthodologiques et démontrer des connaissances disciplinaires solides et approfondies.

■ SUR LA FORME

Il a été constaté que de nombreux candidats ne maîtrisaient pas les règles élémentaires relatives à l'orthographe et à la syntaxe. Ceci a nui à la clarté de leurs propos et a rendu complexe le déchiffrement des copies.

À ce titre, le jury rappelle qu'une épreuve écrite constitue également un acte de communication dont le correcteur est la cible ; il doit se faire dans un français correct sans faute de grammaire ou d'orthographe, avec une présentation soignée.

■ CONSEILS AUX CANDIDATS

Le jury recommande aux candidats de lire attentivement les questions du sujet avant de commencer à rédiger, afin d'apporter des réponses claires et précises, étayées des éléments chiffrés et/ou des concepts utiles. En outre, le jury préconise aux candidats de privilégier la qualité de l'argumentation à une recherche d'exhaustivité qui peut être contre-productive car n'étant pas une exigence de l'épreuve.

Un apprentissage sérieux des méthodologies et une connaissance approfondie des champs notionnels abordés lors des deux années de préparation sont donc indispensables.

En outre, eu égard au format (2 h) et aux attendus de cette épreuve, une préparation rigoureuse aux spécificités de cet exercice semble indispensable.

Enfin, il est fortement recommandé de rendre une copie rédigée avec le plus grand soin et de mettre en valeur l'argumentation par un vocabulaire juste, précis et clair dans le respect des règles grammaticales et syntaxiques.

En conclusion, la réussite à l'épreuve de management et sciences de gestion suppose de rechercher de la pertinence dans toutes ses dimensions : lecture des questions, considération du contexte du cas et des spécificités de l'entreprise, mise en relation des concepts, structuration et argumentation, explicitation des réponses et mobilisation de notions...